



**Pôle aménagement environnement
et transports**

Personne chargée du dossier :
Dylan LE MOUÉE
Direction environnement et développement durable

Tél. : 02 90 74 72 78

COMPTE RENDU
Comité de Pilotage
CTMA Scorff / Scave

le 22/06/2018

Les participants à cette réunion :

Roger THOMAZO
Lorient Agglomération

Thomas GUYOT
Syndicat du Scorff

Jacques MOURIN
Agence de l'Eau Loire Bretagne

Nicolas JEANNOT
INRA_U3E

Jean Yves BOUGLOUAN
Eau et Rivières de Bretagne

Monique RIEUX
Association des Riverains du Scorff et de l'Elle

Stéphanie HARRAULT
Lorient-Agglomération

Séverine CHANONY
Roi Morvan Communauté

Ronan LE BARS
Quimperlé Communauté

Arnaud CHOLET
CD 56 cellule Aster

Jean-Yves LAURENT
Den Dour Douar

Jean Claude LE CLAINCHE
FD AAPPMA du Morbihan

Grégory DUPEUX
Hydro Concept

Dylan LE MOUÉE
Lorient-Agglomération

Réunion du Comité de Pilotage CTMA Scorff Scave : État des lieux diagnostic et définition des enjeux et objectifs.

Roger THOMAZO, vice-président de Lorient Agglomération, remercie les participants à ce comité de pilotage consacré à l'étude préalable à l'élaboration du Volet Milieux Aquatiques du Contrat Territorial Scorff Scave.

Il rappelle que cette étude a été initiée par le Syndicat du Scorff. Elle est désormais suivie par Lorient Agglomération, suite à la prise de compétence GEMAPI au 1^{er} janvier 2018. Le syndicat du Scorff reste toutefois financeur de l'étude.

Après validation du bilan du précédent Contrat Territorial Volet Milieux Aquatiques, le comité de pilotage du 02 mars 2017 a validé le lancement d'un nouveau programme d'action.

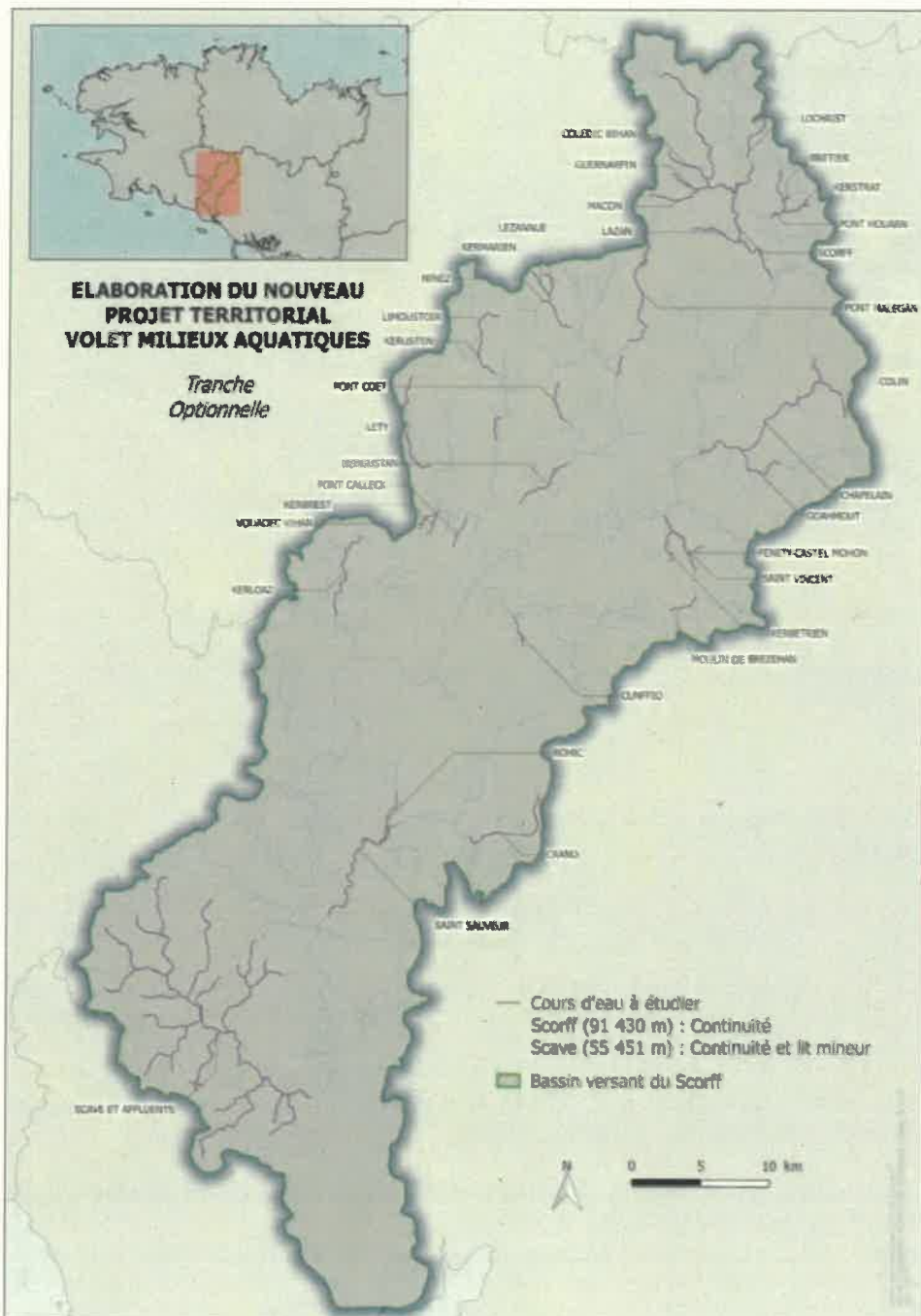
L'étude de ce nouveau programme d'action porte sur l'ensemble de la masse d'eau Scave (55 km) et sur 91 km de la masse d'eau Scorff.

Depuis début 2018, le comité technique s'est réuni à trois reprises (dont une sur le terrain) pour analyser le travail du bureau d'étude Hydro-Concept et préparer le présent comité de pilotage.

La réunion doit permettre de présenter et de valider la phase état des lieux et diagnostic, puis la phase enjeux et objectifs pour le Scorff et le Scave.

De nouvelles propositions d'actions formulées lors du dernier comité technique sont également abordées.

1 - État des lieux et diagnostic :



Le diagnostic met en lumière les problématiques sur le compartiment « lit mineur » sur la masse d'eau Scave, ainsi que sur le compartiment « continuité » sur les masses d'eau Scorff et Scave

A - Le Scave :

L'objectif du Bon État DCE sur la masse d'eau Scave est fixé à 2021.

Lit Mineur :

Linéaire étudié : 54.6 km

- 63% de la masse d'eau n'atteint pas le bon état hydromorphologique.
- Secteurs en mauvais état :
 - Les têtes de bassin versant,
 - Les zones de confluence,
 - Les secteurs amont des plans d'eau.

Continuité

- 54 Ouvrages (dont 8 grands) sont impactant pour la continuité.
- Les deux plus gros obstacles sont l'étang du Verger et le moulin de Kerrousseau.

L'ensemble de la masse d'eau est inaccessible aux espèces amphibiotiques du fait de ces deux gros obstacles en aval.

21,4 km soit 39% du linéaire présente une altération sur le lit mineur et la continuité.

B - Le Scorff :

Linéaire étudié : 91.4 km

Continuité

- 89 ouvrages (dont 12 grands ouvrages) sont impactant pour la continuité.
- Sur 51% du linéaire étudié, les déplacements sont perturbés.

Un nombre important d'autres pressions sur la continuité ont été recensées (abreuvoirs, obstacles naturels, aménagement de seuils...).

Sur la partie amont du Scorff de nombreux ouvrages rendent les cours d'eau inaccessibles aux migrateurs.

2 - Définition des enjeux :

La DCE fixe l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau Scorff en 2015 et Scave en 2021. Le SAGE Scorff a aussi pour objectifs de préserver la qualité des milieux aquatiques, et d'atteindre le bon état biologique des cours d'eau (et le très bon état pour le Scorff). Les enjeux liés à la présence de la Mulette perlière sont également pris en compte.

3- Les trois scénarii :

La stratégie adoptée pour définir les enjeux et objectifs de l'étude mise sur la pertinence, la faisabilité, et l'acceptation sociale des travaux préconisés. Trois scénarii ont été déclinés :

- **Scénario 1 : le Bon État Écologique. (BE 75%)**

Actions sur tous les secteurs diagnostiqués de « moyen » à « très mauvais » état.

Coût de réalisation sur la masse d'eau Scave : 1 459 955 €
Coût de réalisation sur la masse d'eau Scorff : 419 800 €
Coût global Scénario 1 : 1 879 755 € TTC

- **Scénario 2 : Intermédiaire.** (BE 65%)

Actions plus facilement réalisables et jugées prioritaires.

Coût de réalisation sur la masse d'eau Scave : 887 264 €
Coût de réalisation sur la masse d'eau Scorff : 141 300 €
Coût global Scénario 2 : 1 028 564 € TTC

- **Scénario 3 : Schémas directeur.** (BE 60%)

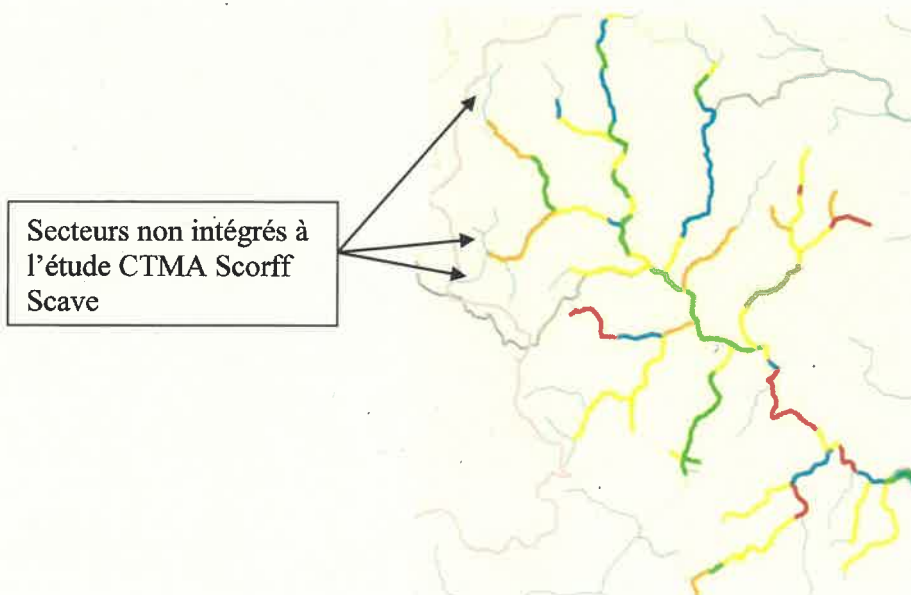
Secteurs prioritaires, à enjeux biologiques. Actions sur les secteurs ayant un compartiment en bon état (lit mineur ou continuité sur le Scave). Prise en compte de la faisabilité compte tenu de l'acceptation sociale.

Coût de réalisation sur la masse d'eau Scave : 679 019 €
Coût de réalisation sur la masse d'eau Scorff : 141 300 €
Coût global Scénario 3 : 817 319 € TTC

La masse d'eau Scorff, étant concernée uniquement par le compartiment continuité et des coûts de réalisation plus faibles, son programme d'action est identique pour les scénarii 2 et 3.

4- Principales remarques :

- Jean-Yves Bouglouan de l'association Eau et Rivières de Bretagne fait remarquer qu'il y a plus de plan d'eau sur le Scave que ce que les résultats de l'état des lieux annonce. En effet, beaucoup de retenues d'eau sont présentes sur les zones de sources ou très en amont sur le bassin versant. Cependant, le périmètre de l'étude n'englobe pas l'intégralité du réseau hydrographique car les secteurs de sources et les plus petites têtes de bassin versant ne peuvent pas être étudiés efficacement par la méthode REH adoptée pour cette étude. La méthode d'évaluation la plus adaptée pour ces secteurs est très fine et coûteuse, ce qui implique d'étudier préalablement les têtes de bassins versants prioritaires. Une telle étude n'est pas à l'ordre du jour, mais est toutefois préconisée par le SAGE Scorff (Disposition 75 : Diagnostiquer les têtes de bassin en vue d'établir un plan de gestion adapté).



- Jean-Yves Laurent, président de Den Dour Douar, questionne la compatibilité de l'étude avec les décisions prises sur l'étang du Verger.
Les étangs du Verger et de Kerrousseau sont les deux verrous les plus impactant pour la continuité écologique, puisqu'ils sont infranchissables et situés à l'aval du bassin versant du Scave. Concernant l'étang du Verger, de multiples scénarios ont déjà été proposés aux propriétaires sans succès, si une mise en demeure est effective l'Agence de l'Eau et le Département précisent qu'aucune subvention ne sera attribuée aux propriétaires. Plusieurs membres du COPIL insistent sur le fait que les travaux de continuité prévus au CTMA sur le Scave ne seraient efficaces qu'à condition de l'ouverture des étangs du Verger et de Kerrousseau.
- Monique RIEUX de L'Association des Riverains du Scorff et de l'Ellé questionne la possibilité d'un éventuel curage des étangs, mentionnant qu'il en serait fait part dans le dossier modificatif des projets de PAGD validé en CLE en décembre 2014. Une recherche sera effectuée afin d'apporter une réponse lors du prochain COPIL.
- L'étang de Tronchâteau sur le Saint Sauveur pose le même problème, Nicolas Jeannot de l'INRA nous informe que des tacons ont été trouvés sur le Saint Sauveur au-dessus de Tronchâteau, profitant d'un épisode climatique exceptionnel. Le saint sauveur offre un milieu favorable aux saumons et pourrait être colonisé rapidement en l'absence d'obstacles majeurs.
- Arnaud Cholet, du Conseil Départemental du Morbihan précise que le Scorff est en bon état DCE et que nous recherchons actuellement le bon état morpho-écologique. Jacques MOURIN de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne rappelle que l'état physico-chimique du Scorff est également bon selon les critères définis par la DCE. Ils rappellent que le Très Bon État n'est pas un objectif du SDAGE mais un objectif local fixé par le SAGE qu'ils ne partagent pas. Jean-Yves BOUGLOUAN explique que les acteurs locaux ne considèrent pas le Scorff en Bon État, d'où cette volonté d'aller plus loin vers le Très Bon État.
- La problématique des plantes invasives est de nouveau abordée : les acteurs locaux constatent qu'en plus de la Renoué du Japon, la présence de Balsamine de l'Himalaya sur le bassin versant du Scorff est en nette croissance. Une réflexion sur les mesures à prendre doit être menée rapidement pour ne pas se retrouver impuissant face à sa faculté de dissémination.
- Jean Claude LE CLAINCHE de la Fédération départementale des AAPPMA du Morbihan rappelle l'importance du maintien le bon état de la ripisylve, il évoque également la possibilité d'une maîtrise d'ouvrage partagée avec la fédération de pêche pour une partie du programme d'action du CTMA.
- La problématique de l'abreuvement direct est abordée au sujet des obstacles à la continuité écologique, et des mulettes perlières. Thomas GUYOT du Syndicat du Scorff rappelle l'aspect réglementaire du SAGE Scorff à ce sujet. L'Agence de l'Eau ajoute que des avertissements judiciaires ont déjà été réalisés sur d'autres territoires. Jean Claude LE CLAINCHE ajoute que le maintien des mulettes sur le Scorff pourrait constituer un nouvel objectif pour tirer le territoire vers le haut. En effet, sa présence est très liée à la qualité du lit mineur.
- Arnaud CHOLET interpelle les membres du comité de pilotage sur l'intégration des grands ouvrages (type moulins et étangs) au programme d'actions du CTMA. Le CTMA est programmé sur 5 ans et les opérations sur des ouvrages conséquents nécessitent une longue période de concertation avec les propriétaires, et demandent des études approfondies. Le précédent CTMA a démontré que des actions de ce type sont difficilement réalisables et

reconduites sur d'autres programmes d'actions ou études indépendantes plus adaptées. Jean Claude LE CLAINCHE conforte cet avis et appuie la nécessité de prioriser les actions de petite continuité sur des secteurs fonctionnels.

- Ronan LE BARS de Quimperlé Communauté voie d'un très bon œil les travaux prévus sur la masse d'eau Scave, Séverine CHANONY de Roy Morvan Communauté n'envisage pas de complications avec le scénario projeté puisqu'il ne dépasse pas l'enveloppe budgétaire initialement prévu.

5- Choix du scénario :

Après présentation des 3 Scénarios, le scénario 2 est validé à l'unanimité par les membres du Comité de Pilotage, il doit toutefois faire l'objet de discussions plus approfondies sur les coûts réels des travaux estimés (en fonction de travaux similaires réalisés sur d'autres territoires). L'objectif étant en réduisant les coûts d s'approcher du scénario 1, tout en restant dans l'enveloppe financière du scénario 2.

De plus, se limiter au scénario 2 pourrait se révéler préjudiciable dans l'éventualité de réalisation d'actions par opportunité de terrain, ainsi, une réflexion pour englober l'intégralité de la masse d'eau Scave à la DIG est engagée.

6- Prochaines étapes :

- Une réunion entre Lorient Agglomération et la Fédération de pêche en vue de réfléchir à la possibilité d'une Co-maîtrise d'ouvrage.
- Établir un budget le plus précis possible compte-tenu des coûts de réalisation de travaux de morphologie similaires réalisés sur d'autres territoires et compléter le scénario 2 avec des actions du scénario 1. Réévaluer la pertinence d'intégrer les grands ouvrages au CTMA.
- Rencontrer les propriétaires concernés par des chantiers de morphologie importants sur le terrain avec le bureau d'étude Hydro-Concept.
- Pour les actions mulettes : de nouvelles prospections sont prévues pour l'été 2018, ainsi que des mesures de préservation des secteurs à mulette, une hiérarchisation des seuils en fonction de leur impact doit être réalisée et les principaux secteurs d'abreuvement direct nécessitent de nouvelles concertations avec les exploitants.